



SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité syndical
Séance du mercredi 2 avril 2025

Date de convocation : 26 mars 2025

Séance tenue à 18 h 30 sous la Présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, au pavillon des arts à Pau

Étaient présents : Monique Sémavoine, Michel Cuyaubé, Pierre Casabonne, Michel Capéran, Fernand Martin, Jean-Claude Sétier, Patrick Buron, Jean-Louis Caldéroni, Eric Castet, Didier Rivière, Raymond Chagot, Victor Dudret, Pierre Soler, Claude Fourquet, Yves Lacoste, Bernard Massignan, Evelyne Ponneau, Max Tucou, Serge Zurita, Michel Lasserre, Pascale Durand, Michel Cazet, Frédéric Ré, Jean-Marc Laffitte, Antoine Brige, Jean-Louis Barban

Étaient représentés : Bernard Marque par Monique Sémavoine, Jean-Marc Denax par Michel Cuyaubé

Étaient excusés : Michel Bernos, Thibault Chenevière, Philippe Faure, Claude Ferrato, Jean-Pierre Lannes, Christelle Bonnemason-Carrère, Alexandre Perez, Philippe Castets, Jean-Claude Coustet, Bernard Aurisset,

Étaient absents : Stéphane Virto

4 – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Comité syndical de Valor Béarn, réuni sous la présidence de Madame la Présidente, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

○ Résultat Cumulé de fonctionnement	4 564 377,84 €HT
○ un DEFICIT d'investissement de :	- 4 076 014,09 €HT
○ Soit un besoin de financement de :	4 076 014,09 €HT

Après avis favorable du Bureau du 12 mars 2025, le Comité syndical, après avoir délibéré :

Décide :

- D'affecter les résultats 2024 comme suit :
 - Résultat Cumulé de fonctionnement 4 564 377,84 €HT
 - un DEFICIT d'investissement de : - 4 076 014,09 €HT
 - Soit un besoin de financement de : 4 076 014,09 €HT

- | | |
|--|------------------|
| ○ AFFECT. COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : | 4 076 014,09 €HT |
| ○ RESULT. REPORTE EN FCT (002) : EXCEDENT | 488 363,75 €HT |
| ○ RESULT. D'INVEST. REPORTE (001) : DEFICIT | 4 076 014,09 €HT |

Votes

Pour :

28

Contre

0

Abstention

0

DELIBERATION ADOPTEE

La Présidente



Monique Sémavoine